

- Information
- Initiatives
- Innovation

Rapport annuel de l'IFIC  
*Actualité, tendances et perspectives* 2004

L'INSTITUT DES FONDS D'INVESTISSEMENT DU CANADA



## Table des matières

# Cordiale bienvenue au rapport annuel 2004 de l'IFIC

- 1 Message du président – Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ)  
– Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004 de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004 du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 1) Tom Hockin – Message du président



La dernière année est un exemple percutant qui illustre les raisons pour lesquelles une association professionnelle est essentielle au secteur des fonds d'investissement. Ensemble, nous avons vu les marchés se ressaisir dans un contexte d'innovations réglementaires sans précédent – aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Le personnel de l'IFIC, les membres des comités et les groupes de travail de l'industrie ont eu fort à faire pour étudier la nouvelle réglementation et les projets de réglementation touchant tous les aspects et tous les intervenants de notre secteur d'activité – sociétés de fonds, cabinets et fournisseurs de services en tous genres.

Alors que l'IFIC a toujours fourni une tribune à ses membres pour traiter des enjeux réglementaires d'importance, nous nous retrouvons de plus en plus souvent confrontés à des questions ayant des répercussions sur l'ensemble de notre secteur d'activité. Le défi consiste alors à regarder au-delà des détails et à prendre compte des effets futurs à long terme des changements réglementaires mineurs, à première vue, aussi bien au sein de notre industrie que dans celui de l'ensemble du monde des affaires. En travaillant main dans la main avec nos membres, nous avons accompli d'importantes réalisations à cet effet, comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes.

En 2003, les souscriptions annuelles de fonds communs de placement ont été négatives pour la première fois de leur histoire. Pour aider les investisseurs à reprendre confiance, l'IFIC s'est alors fait le porte-parole de l'industrie en encourageant ses membres à promouvoir les

nombreux avantages des investissements dans les fonds communs de placement. À la suite des infractions en matière d'exécution d'opérations révélées aux États-Unis, l'IFIC a entrepris de jouer un rôle prépondérant en coulisse. Nous avons travaillé directement avec les médias pour renseigner les investisseurs sur les questions touchant l'anticipation des marchés et la négociation tardive dans le contexte canadien, y compris les nombreux mécanismes de protection systématiques qui aident à réduire les abus similaires à ceux découverts aux États-Unis. Nous avons eu recours à nos comités et groupes de travail pour définir les pratiques commerciales abusives et fournir des conseils sur les mesures préventives.

Nos efforts ont porté fruit. L'actif net des fonds à long terme a augmenté de 16 % en 2003, la plus importante augmentation annuelle depuis 1999 et, en 2004 (en date de publication du présent rapport), le secteur a enregistré des souscriptions positives pendant 10 mois consécutifs.

Votre participation aux comités et aux groupes de travail est primordiale pour aider l'IFIC à comprendre les enjeux auxquels le secteur est confronté. Sans celle-ci, nous ne serions pas en mesure de parler, de défendre ou d'informer en votre nom. Ensemble, nous pouvons poursuivre notre noble tradition au service du secteur des fonds d'investissement dans l'intérêt des investisseurs canadiens.

Cordialement,

Thomas A. Hockin  
Président et chef de la direction

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaire distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 2) W. Terrence Wright, c.r. — Message du président du conseil d'administration



À titre de président du conseil d'administration de l'IFIC depuis deux ans, j'ai été impressionné par les efforts déployés par le personnel de l'IFIC et les bénévoles du secteur dans le cadre des comités et groupes de travail mis sur pied pour se prononcer sur les enjeux touchant l'industrie. Nous nous sommes fait le porte-parole de l'industrie auprès des organismes de réglementation, du gouvernement, des médias et du marché.

Cette année a été spéciale pour le conseil d'administration de l'IFIC. À la suite de la révision des règlements administratifs de l'IFIC effectuée l'année dernière, la taille du conseil d'administration est passée de 33 à 22 représentants du secteur incluant des gestionnaires, des cabinets en épargne collective, des représentants de banques et de sociétés intégrées. Comme en fait foi la dernière année, la consolidation du conseil de l'IFIC a ouvert la voie aux discussions productives et aux décisions éclairées. Les membres peuvent avoir confiance en ce conseil d'administration qui agit en leur nom.

L'IFIC représente un secteur d'activité de 470 millions de dollars qui aide les Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. Les nombreuses initiatives mises en place par l'IFIC, notamment ses programmes menant à l'obtention de permis et ses programmes de formation, sa participation à la constitution de l'Association canadienne des courtiers en fonds mutuels et son interaction avec les organismes de réglementation, protègent davantage les investisseurs. L'avenir nous réserve sans aucun doute d'autres défis, mais l'IFIC travaillera avec

les organismes de réglementation et les intervenants pour les surmonter et consolider notre secteur d'activité.

À titre d'association professionnelle, l'IFIC fournit une tribune à ses membres pour discuter des principaux enjeux du secteur, anticiper les tendances du marché et partager leurs visions de l'avenir. Vos remarques et vos commentaires permettent à l'IFIC de s'exprimer au nom de l'industrie et vous permettent de consacrer votre temps et votre argent à l'exploitation de votre entreprise.

Ceux d'entre vous qui ne participent pas aux comités et groupes de travail de l'IFIC ignorent peut-être le travail effectué en votre nom. Dans les pages suivantes, nous décrivons les réalisations accomplies par le personnel et les bénévoles de l'IFIC tant auprès des organismes de réglementation qu'auprès du gouvernement.

Comme cette année marque la fin de mon mandat à titre de président du conseil de l'IFIC, j'aimerais exprimer ma gratitude au personnel de l'IFIC et aux nombreux bénévoles des comités. Sans vous, l'IFIC, et l'industrie dans son ensemble, n'aurait pas été en mesure d'abattre tout le travail. Grâce à votre soutien constant, l'IFIC demeurera un organisme solide et unifié qui vous aidera à naviguer dans les eaux parfois tumultueuses du marché.

Avec mes très cordiales salutations,

W. Terrence Wright, c.r.  
Président du conseil d'administration de L'Institut

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

### 3) Bernard Letendre – Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ)



Une association professionnelle reconnue, crédible et grandement respectée par ses propres membres a plus de chance d'influer sur le monde extérieur. Avec des ressources financières limitées et un seul employé à temps plein, le CFIQ reconnaît l'importance de ses mem-

bres et de ses bénévoles dans l'exercice de ses activités. Pour cette raison, nous nous sommes attachés au cours de la dernière année à faire connaître le CFIQ auprès de nos propres membres et à attirer des bénévoles disposés à prêter main-forte aux différents comités.

Au cours de la dernière année, l'un des principaux projets de recrutement et de relations publiques a été l'organisation de la première conférence du CFIQ qui s'est tenue à Montréal le 1<sup>er</sup> avril 2004. Cette conférence, qui a attiré plus de 200 participants du secteur des fonds d'investissement du Québec, a fait l'objet de critiques élogieuses. Il s'agissait d'une occasion pour notre association de présenter à ses membres l'excellent travail accompli par les différents comités. L'événement a été un succès incontesté et une deuxième conférence annuelle du CFIQ est en cours de planification.

Une autre importante initiative de relations publiques au cours de la dernière année a été le lancement de *L'Express du CFIQ*, un bulletin électronique mensuel qui en est maintenant à son neuvième numéro et qui est devenu l'un des principaux outils de communication de notre association au Québec. Encore une fois, les commentaires reçus ont été très positifs et le tirage, qui était de 255 en janvier s'élève maintenant à 337 par mois.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les projets sur lesquels nos différents comités se sont penchés au cours de l'année, mais l'un de ceux-ci portait sur la création, par notre Comité de distribution, d'une entente de distribution modèle pour les sociétés de fonds communs et les cabinets en épargne collective. Ce document a été approuvé en principe par le conseil d'administration du CFIQ le 18 juin 2004, afin qu'il puisse être utilisé comme modèle pour rédiger de telles ententes. Il sera publié sur le site Web de l'IFIC, après avoir été soumis à l'étude des comités de l'IFIC responsables des questions touchant les sociétés de fonds et les courtiers.

Une autre initiative digne de mention est l'Étude comparative 2004 de comptabilité des fonds, un projet clé du comité des opérations au cours de la dernière année. Conçue pour identifier les meilleures pratiques dans le domaine de la comptabilité de fonds, l'étude de 2004 a permis à 25 sociétés de fonds participantes de se comparer elles-mêmes à leurs pairs sur des aspects touchant la comptabilité des fonds et l'évaluation des parts. L'étude a permis à des professionnels en comptabilité de fonds à l'échelle du secteur d'activité de se rendre compte que les enjeux sont en réalité très similaires d'une société à l'autre. Nous espérons que l'étude servira à amorcer le dialogue entre les professionnels en comptabilité de fonds de tous les secteurs de l'industrie, afin qu'ils puissent partager leurs préoccupations et leurs questions.

Malgré l'accent mis à l'interne, le CFIQ a réussi à maintenir une solide réputation à l'extérieur de l'industrie. Par l'entremise de ses nombreux bénévoles, le CFIQ a entretenu des relations avec d'autres groupes et associations, notamment l'ACCAP, le FEC, l'ACCOVAM et bien d'autres. Cet accent sur les partenaires externes nous



## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ


### 3) Bernard Letendre – (suite)

a permis de contribuer à la présentation d'une soumission conjointe aux autorités législatives de la Commission des finances publiques du Québec. Je suis également heureux d'annoncer les progrès réalisés sur la question des actifs non réclamés qui figure sur notre liste de mesures à prendre de 2000 et il semble maintenant que la question sera finalisée d'ici la fin de l'année.

En raison du travail acharné de nos bénévoles, le CFIQ a bénéficié d'une excellente couverture médiatique tout au long de l'année 2004 et a fait l'objet d'articles dans des publications comme *Finance et Investissement*, *Le journal de l'assurance*, *Les Affaires* et *Le journal de Montréal*. L'opinion du CFIQ est perçue comme une source hautement fiable en ce qui a trait au secteur des fonds communs de placement et, pratiquement chaque mois, des journalistes communiquent avec le CFIQ pour obtenir ses commentaires sur un aspect ou l'autre de notre secteur d'activité.

Ensemble, ces activités traduisent une année bien remplie et productive pour le Conseil des fonds d'investissement du Québec et ses membres. J'aimerais remercier les

quelque 60 membres bénévoles de nos six comités, sans lesquels nous n'aurions pas pu obtenir ces résultats. Je veux également remercier les différents membres et membres associés qui ont permis aux bénévoles de consacrer leur temps et leur expertise à l'avancement de nos intérêts collectifs. La quantité de travail abattue par les différents bénévoles pour le compte de l'industrie témoigne de l'importance du secteur des fonds communs de placement au Québec. Elle constitue également une indication de l'avenir brillant qui nous attend.



Bernard Letendre, LL.B., LL.M.

Président du conseil d'administration du Conseil des fonds d'investissement du Québec et vice-président principal, Fonds de placement Standard Life Ltée

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaire distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 4) L'IFIC et l'innovation

- *Modèle de traitement équitable*
- *Modèle d'évaluation du portefeuille*
- *Classification des risques des fonds*
- *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*

En octobre 2002, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») a lancé un site Web novateur sur lequel le public est invité à donner son opinion sur un nouveau projet – le « Fair Dealing Model » (modèle de traitement équitable) ou « FDM ». L'IFIC a immédiatement mis sur pied un groupe de travail afin de proposer une solution de rechange au FDM qui, selon nous, aurait eu des conséquences importantes pour le secteur financier. Le groupe de travail a tenu des réunions régulières et remis à la CVMO le 4 décembre 2002 et le 20 février 2003 des lettres de commentaires sur les opinions exprimées sur le site Web au sujet du FDM.

Après un temps d'arrêt, la CVMO a publié le document intitulé « *The Fair Dealing Model Concept Paper* » en janvier 2004. Elle proposait dans ce document des changements radicaux à la façon dont les épargnants traitent avec leurs conseillers en exigeant, entre autres, que ces échanges soient séparés en trois catégories clairement définies. En outre, le document traitait en profondeur d'autres questions concernant les relations entre sociétés de fonds et cabinets et les formules de rémunération. L'IFIC a immédiatement relancé son groupe de travail pour réagir.

Après de nombreuses rencontres et consultations avec la CVMO, le groupe de travail a produit une lettre de commentaires de 36 pages.

Bien que le groupe de travail ait appuyé en principe les éléments du FDM qui visaient à améliorer la transparence et la pertinence de l'information produite en matière de rémunération, de conflits d'intérêts et de risque, il a constaté que les règlements actuels ou ceux déjà proposés pourraient atteindre ces objectifs plus efficacement, en causant moins d'inconvénients au secteur financier et à un coût beaucoup moins élevé pour le secteur et les épargnants.

En outre, la lettre de commentaires traitait de manière spécifique des questions suivantes : le fait de nommer le projet « modèle de traitement équitable » laisse entendre que les intervenants sur le marché ne traitent pas de manière équitable avec leurs clients à l'heure actuelle; absence d'analyse coût-bénéfice maintenant exigée pour toutes les nouvelles propositions de réglementation fait obstacle à la compréhension et aux commentaires des intervenants du secteur financier; le manque de soutien de la part des autres autorités canadiennes en valeurs mobilières nuit à la mise en oeuvre d'un régime réglementaire harmonisé; le report de l'examen des questions relatives aux permis, à l'inscription et aux compétences qui feront l'objet d'un deuxième document (publié éventuellement) a eu pour effet d'embrouiller les effets à long terme de la proposition sur les participants du marché; l'augmentation des coûts résultant de la mise en oeuvre du modèle aurait une incidence sur les petites

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements  
personnels et les documents  
électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 4) L'IFIC et l'innovation

- *Modèle de traitement équitable (suite)*
- *Modèle d'évaluation du portefeuille*
- *Classification des risques des fonds*
- *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*

sociétés de courtage et les investisseurs détenant des comptes modestes; et l'élimination des commissions versées à des tiers aurait une incidence sur les pratiques du marché.

En juin 2004, la CVMO a publié une mise à jour de son modèle de traitement équitable. Ce nouveau modèle tenait compte des préoccupations de l'IFIC en ce qui a trait à l'harmonisation des pratiques à l'échelle nationale et de l'incidence des recommandations sur les petits investisseurs. En outre, en réponse aux commentaires de l'IFIC, la CVMO confirmait dans son nouveau modèle que la question de la rémunération des tiers serait résolue par voie d'information plutôt que d'interdiction.

Le groupe de travail de l'IFIC continue de suivre les gestes de la CVMO pour vous.



## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaire distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 4) L'IFIC et l'innovation

- *Modèle de traitement équitable*
- *Modèle d'évaluation du portefeuille*
- *Classification des risques des fonds*
- *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*

L'IFIC s'intéresse depuis longtemps aux questions d'évaluation et de calcul de la valeur de l'actif net. Jusqu'à présent, elle a examiné les méthodes d'évaluation pratiquées sur le marché en effectuant un sondage détaillé des pratiques en vigueur et formulé des normes de correction des erreurs de calcul de la valeur de l'actif net des fonds (Bulletin n° 22 de l'IFIC). Elle a aussi publié un rapport sur la juste valeur marchande en décembre 2001 dont le but était d'aider les sociétés de fonds à faire une juste évaluation des titres en portefeuille lorsque le cours n'est pas disponible ou fiable.

Les commentaires suscités par le rapport sur la juste valeur marchande ont démontré que les membres pourraient bénéficier de directives visant l'ensemble du secteur financier sur les questions d'évaluation dans le cours normal des activités. Par conséquent, au début de 2001, l'IFIC a formé un groupe de travail sur le modèle d'évaluation du portefeuille pour émettre des directives sur l'évaluation des titres en portefeuille. En novembre 2003, le groupe de travail de l'IFIC a publié le document intitulé *Guidance on Portfolio Pricing*.

Ce document contient des directives permettant d'aider les sociétés de fonds à évaluer les titres en portefeuille, et traite des pratiques et des contrôles internes que les sociétés de fonds pourraient mettre en application. Le document répète qu'il incombe à chaque société de fonds de veiller à respecter sa norme de diligence en ce qui concerne l'évaluation des

portefeuilles de ses fonds et il examine le rôle que doivent jouer le gestionnaire de fonds et le fiduciaire ou le conseil d'administration pour s'acquitter de leurs obligations fiduciaires. On y trouve également des méthodes complètes d'évaluation de tous les types d'actifs : actions, titres à revenu fixe, encaisse et titres du marché monétaire, produits dérivés, biens immobiliers et marchandises.

Le *Guidance on Portfolio Pricing* débute avec un aperçu de la structure de gouvernance et de supervision rattachée au processus d'évaluation, y compris les organes directeurs du fonds, le comité d'évaluation et le groupe d'évaluation initiale. On y décrit ensuite le processus d'évaluation, le moment de l'évaluation, les sources de renseignements, la validation de la valeur obtenue, les méthodes utilisées pour vérifier que la valeur est juste et raisonnable, et l'utilisation de la pratique de détermination du prix raisonnable. On y traite également en détail des méthodes post-évaluation telles que la documentation et la production d'information, les écarts entre les valeurs liquidatives (y compris les seuils d'importance relative) et la correction des erreurs de prix.

La publication du *Guidance on Portfolio Pricing* a été approuvée par le conseil d'administration de l'IFIC en juin 2004. Après une dernière révision et mise à jour par le groupe de travail, le document a été distribué aux membres en août 2004.

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 4) L'IFIC et l'innovation

- *Modèle de traitement équitable*
- *Modèle d'évaluation du portefeuille*
- *Classification des risques des fonds*
- *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*

Le groupe de travail de l'IFIC sur la classification des risques des fonds a été mis sur pied en juillet 2002 dans le but de proposer aux sociétés de gestion de fonds des directives concernant la classification des divers niveaux de volatilité associés aux différents types de fonds communs afin d'aider les sociétés de fonds à produire l'information réglementaire de leurs prospectus. Le groupe de travail est d'abord formé de représentants des organisations membres ainsi que de représentants des cabinets et des membres affiliés.

Une version préliminaire du rapport du groupe de travail, terminée en octobre 2003, a été remise au comité de l'IFIC chargé des questions relatives aux sociétés de gestion. Une version révisée du rapport préliminaire a été présentée aux comités des sociétés de fonds et des cabinets le 6 novembre 2003. Le conseil d'administration de l'IFIC a approuvé la distribution du rapport préliminaire aux membres lors de son assemblée du 1<sup>er</sup> décembre 2003, sous réserve de l'approbation par la CVMO.

Des représentants du groupe de travail ont par la suite rencontré le personnel de la CVMO responsable des fonds d'investissement le 8 décembre 2003. Le 13 avril 2004, des employés de l'IFIC ont participé à une rencontre subséquente afin de discuter plus en détail du rapport préliminaire. Le 1<sup>er</sup> juin 2004, le personnel de la

CVMO a remis par écrit au groupe de travail une liste de commentaires.

Le groupe de travail s'occupe actuellement de réviser le rapport pour tenir compte des commentaires de la CVMO. Le document révisé contiendra une description de la méthodologie utilisée pour définir l'écart-type approprié qui servira de mesure ainsi que des règles concernant les réponses et la production d'information II sera présenté sous peu au conseil d'administration de l'IFIC pour approbation finale.

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaire distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 4) L'IFIC et l'innovation

- *Modèle de traitement équitable*
- *Modèle d'évaluation du portefeuille*
- *Classification des risques des fonds*
- *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*

La *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (Canada), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, définit les règles de gestion des renseignements personnels du secteur privé. Elle établit un équilibre entre le droit de l'individu à la protection de sa vie privée, et de ses renseignements personnels, et le besoin d'une entreprise de recueillir, utiliser et communiquer certains renseignements personnels à des fins commerciales légitimes.

L'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004 du dernier volet de la Loi a imposé des conditions strictes quant à la manière dont les entreprises canadiennes peuvent recueillir, utiliser et communiquer les renseignements personnels dans le cadre de leurs activités.

Les membres se sont tournés vers l'IFIC pour obtenir des conseils quant à l'application de la Loi, et encore une fois nous avons su remplir le rôle qui nous incombe en tant qu'association professionnelle en vous aidant à vous informer sur cette loi. Le 19 janvier 2004, l'IFIC a répondu à l'appel de ses membres et tenu un forum privé afin de discuter des conséquences complexes de la Loi et de son incidence sur vos organisations.

Le groupe de travail de l'IFIC a également émis des directives afin qu'elles servent de règles de conduite sur le marché à l'égard de l'application de la Loi.

Les dispositions de la Loi touchant la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels par les cabinets, les sociétés de fonds et les tiers fournisseurs soulèvent des questions quant au consentement que doit obtenir le cabinet pour transmettre des renseignements personnels sur ses clients à des sociétés de fonds communs ou aux tiers fournisseurs de ces sociétés, ainsi qu'à l'utilisation que les sociétés de fonds communs et leurs tiers fournisseurs peuvent faire des renseignements personnels sur les clients du cabinet que ce dernier leur a transmis.

La version finale de ces lignes directrices sera bientôt terminée et distribuée aux membres de l'IFIC.

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaire distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 5) L'IFIC et la coordination

- *Gouvernance des fonds*
- *Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement*

Au début de 2002, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié la proposition 81-402 *Vers un meilleur équilibre, cadre renouvelé pour la réglementation des OPC et des sociétés de gestion* qui prévoit la mise en œuvre de régimes de gouvernance obligatoire pour les fonds communs de placement au Canada. En juin 2002, l'IFIC a fait parvenir des commentaires détaillés sur les propositions de gouvernance des fonds qui portaient aussi bien sur des aspects de nature générale que particulière.

Le comité de gouvernance du conseil d'administration de l'IFIC a conseillé lors de rencontres, les autorités réglementaires suite à la présentation de nos commentaires sur la version initiale de la proposition. Grâce à ces réunions et à vos commentaires, l'IFIC a grandement influé sur la portée et l'orientation de cette importante initiative.

La dernière version du projet de gouvernance des fonds de l'ACVM, la proposition 81-107 *Comité d'examen indépendant des organismes de placement collectif* a été publiée aux fins de consultation le 9 janvier 2004. La proposition actuelle a une portée beaucoup plus limitée que sa version précédente.

Le règlement proposé vise à instituer un régime de gouvernance obligatoire axé sur les conflits d'intérêts qui obligerait toute société de gestion de fonds communs de placement à établir un comité d'examen indépendant

(CEI) de ses fonds. Le CEI serait chargé d'examiner les questions dans lesquelles les intérêts commerciaux de la société entrent en conflit avec son obligation fiduciaire de gérer les fonds communs de placement dans leur meilleur intérêt. Ces conflits toucheront notamment les opérations avec les entités reliées à la société de gestion, les opérations entre fonds communs de placement, certains changements (appelés changements fondamentaux) sur lesquels, à l'heure actuelle, les investisseurs doivent se prononcer et les situations dans lesquelles une personne raisonnable se demanderait si la société de gestion n'est pas en conflit d'intérêts.

La société de gestion devra soumettre les questions de conflits d'intérêts au CEI et obtenir ses recommandations. Elle pourrait être autorisée à agir sans l'approbation du CEI, mais serait alors tenue de déclarer aux porteurs de parts les motifs de sa décision et la position du CEI. Les dispositions actuelles de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de la Norme canadienne 81-102, *Les organismes de placement collectif* (Norme canadienne 81-102), visant les opérations intéressées et les conflits d'intérêts seraient abrogées et remplacées de facto par le pouvoir discrétionnaire du CEI. L'examen par le CEI en la matière se substituerait au vote des porteurs de parts sur certains changements.

Le nouveau projet de règlement témoigne du succès de l'IFIC à formuler bon nombre de points clés aux autorités réglementaires au nom du secteur. L'ACVM a entrepris



## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 5) L'IFIC et la coordination

- *Gouvernance des fonds (suite)*
- *Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement*

de réévaluer les règles actuelles en matière de conflit d'intérêts en parallèle avec l'adoption d'un régime de gouvernance. Le régime de gouvernance décrit dans le nouveau projet de règlement a été conçu pour remplacer les interdictions de la réglementation existante en matière de conflit d'intérêts. Le règlement proposé ne fait plus mention de l'inscription des sociétés de gestion, en attente du résultat des autres initiatives en matière de politique qui pourrait changer notre façon d'envisager la question de l'inscription.

Le règlement proposé abandonne le mandat de mise en place d'un mécanisme de résolution de conflits, laissant le soin à chaque CEI et à chaque société de gestion de prendre les mesures appropriées, mais exigeant la déclaration lorsque la société décide de ne pas suivre les recommandations du CEI.

Le 8 avril 2004, l'IFIC a présenté à l'ACVM une soumission détaillée sur la Proposition 81-107 *Comité d'examen indépendant des organismes de placement collectif*. La réponse de l'ACVM est prévue à l'automne 2004.



## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements  
personnels et les documents  
électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaire distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 5) L'IFIC et la coordination

- *Gouvernance des fonds*
- *Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement*

À la fin de 2003, à la suite d'une enquête menée dans le secteur d'activité, les autorités réglementaires aux États-Unis ont prétendu que certaines sociétés de gestion de fonds communs de placement américaines avaient permis à certains investisseurs et, dans certains cas, à leurs employés, d'effectuer à même leurs fonds communs des opérations liées à la négociation tardive, à la négociation à court terme abusive ou à la synchronisation des marchés, au détriment des autres porteurs de part. Plusieurs cas ont donné lieu au dépôt d'accusations criminelles et des peines d'emprisonnement ont été infligées à certains dirigeants.

Dans les cas où des recours ont été déposés auprès d'instances administratives ou civiles, les sociétés de fonds étaient réputées avoir appliqué de façon inégale les règlements et procédures en matière de négociation à court terme qui doivent s'appliquer uniformément à tous les porteurs de parts; ou elles ont permis les opérations tardives ou la synchronisation des marchés qui va directement à l'encontre des règles régissant ces activités.

En réaction à ces événements survenus aux États-Unis, en novembre 2003, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVM) a publié un questionnaire à l'intention des sociétés canadiennes de fonds communs de placement. L'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels et l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières ont publié des questionnaires similaires à l'intention de leurs membres, dans le but de recueillir de l'information sur les cas de négociation tardive ou d'anticipation des marchés dans le secteur des fonds communs de placement au Canada.

À la fin de 2003, le groupe de travail de l'IFIC sur les pratiques commerciales a été créé pour étudier les enjeux concernant certaines pratiques commerciales, y compris la synchronisation des marchés et la négociation à court terme, et définir la position du secteur d'activité sur les mesures poussées de détection et de dissuasion à l'égard de telles activités.

Le mandat du groupe de travail consistait à revoir les pratiques de l'industrie en ce qui concerne la souscription de fonds communs de placement, et s'est concentré initialement sur les opérations tardives et la négociation à court terme, et a fait des recommandations pour changer ces pratiques, si nécessaire, en vue d'améliorer la protection des intérêts des investisseurs canadiens. Le groupe de travail a également agi à titre d'intermédiaire entre le secteur d'activité et les autorités réglementaires appropriées, afin de promouvoir la discussion et de favoriser la circulation de l'information concernant les pratiques de l'industrie.

En ce qui concerne la partie de son mandat portant sur les opérations tardives et la synchronisation des marchés, le groupe de travail revisite les exigences réglementaires canadiennes actuellement en vigueur, les pratiques liées à la distribution de prospectus et aux opérations. Il a également passé en revue les enjeux et les préoccupations soulevées par les enquêtes des organismes de réglementation effectuées aux États-Unis, ainsi qu'au Royaume-Uni et au Luxembourg, ainsi que les mesures de détection et de dissuasion proposées et adoptées dans ces juridictions.

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaire distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 5) L'IFIC et la coordination

- *Gouvernance des fonds*
- *Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement (suite)*

En s'appuyant sur les différences de structure de l'industrie canadienne et des systèmes de placement d'ordres utilisés au Canada, par rapport à ceux des États-Unis, le groupe de travail estime qu'il y a peu de chance que la question des opérations tardive se pose dans le secteur des fonds communs de placement au Canada.

Le 11 décembre 2004, l'IFIC a tenu un point de presse pour expliquer en quoi consistaient les opérations tardives et la synchronisation des marchés, et pour souligner les différences systématiques entre le Canada et les États-Unis.

L'analyse et les discussions dirigées par le groupe de travail ont mené à l'élaboration d'un ensemble de principes et de mesures, décrites dans le rapport *Trading Practices Working Group Report* (le "rapport") conçu pour assurer le traitement équitable de tous les porteurs de parts de fonds communs de placement au Canada et fournir des conseils aux membres de l'IFIC, afin de détecter et d'empêcher les activités liées à la synchronisation des marchés et les négociations à court terme qui perturbent le marché.

L'adoption des principes du groupe de travail par toutes les sociétés de gestion de fonds est recommandée; toutefois, chaque société membre peut mettre en place les mesures qu'elle considère les plus appropriées à ses besoins et ses activités commerciales. De plus, elles seront libres d'adopter et de mettre en place des mesures additionnelles conformes à ces principes, en fonction des besoins particuliers de l'entreprise.

Ces principes exposés dans le rapport incluent l'appui inconditionnel de mesures de protection des investisseurs qui contrôleront efficacement les activités de synchronisation des marchés et l'appui inconditionnel d'un contexte réglementaire efficace visant à protéger les

investisseurs au sein du secteur viable des fonds communs de placement. Les sociétés de fonds doivent également adopter des politiques et mettre en place des procédures pour détecter et dissuader les activités de synchronisation des marchés dans leurs fonds. Ces mesures devraient inclure un système de surveillance des opérations. Les sociétés de fonds doivent ensuite adopter une combinaison des procédures décrites dans le rapport après avoir déterminé celles qui seront les plus efficaces pour leurs fonds. Les procédures incluent notamment :

- imposition de frais en cas d'activités de synchronisation des marchés dans les fonds, qui doivent être perçus et versés au fonds en question;
- publication sur une liste de surveillance du nom du client ayant effectué des opérations liées à l'anticipation du marché afin de prévenir les récidives;
- restructuration des opérations des comptes du client qui tente de répéter des activités de synchronisation des marchés;
- utilisation de la pratique de détermination d'un prix raisonnable;
- utilisation de mesures additionnelles jugées appropriées par la société de gestion de fonds.

Le groupe de travail a analysé les exigences liées à la mise en place efficace de chacune de ces mesures et a tenu compte de la complexité et les coûts de mise en oeuvre, par rapport aux avantages, en plus des meilleures pratiques qui peuvent être adoptées individuellement au besoin par les sociétés de gestion de fonds.

Le rapport du groupe de travail a été publié à l'intention des membres et des médias le 25 août 2004.

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 6) L'IFIC et la formation

- IFSE.ca
- Conférences et forums



Il y a quelques années, l'IFIC s'est associé au *Canadian Institute of Financial Planning* (CIFP) pour créer un institut de formation à distance, [www.IFSE.ca](http://www.IFSE.ca), qui offre des programmes de services financiers abordables par le biais de son nouveau portail Internet. Le portail didactique IFSE.ca a connu un franc succès au cours de l'année comme en témoignent les nombreux étudiants qui suivent les cours offerts en ligne. Cet institut novateur allie les avantages de l'enseignement en classe avec ceux de la formation à distance au sein d'un seul campus virtuel. Bon nombre de cours ont déjà fait l'objet d'une restructuration, et les autres seront révisés prochainement, dans le but de tirer partie d'Internet pour optimiser les avantages de la formation à distance et favoriser la participation de tous les types d'étudiants. Ceux-ci apprennent davantage en moins de temps d'étude. De l'inscription à la remise des diplômes, tout peut se faire en accédant à notre portail d'apprentissage à l'aide d'un code d'accès confidentiel et d'un numéro d'étudiant.

Le site [www.IFSE.ca](http://www.IFSE.ca) a aussi été conçu pour offrir aux étudiants et aux membres de l'IFIC un guichet unique en formation des services financiers. Nous y avons incorporé des programmes didactiques qui procurent aux étudiants un cheminement de carrière complet et ininterrompu au sein de l'industrie. Nos programmes sont revus et améliorés au fur et à mesure de l'évolution de notre secteur d'activité dans le but de satisfaire aux nouvelles exigences réglementaires nécessitant une meilleure maîtrise des compétences.

**Les cours suivants sont offerts dans le cadre de ce programme d'apprentissage novateur :**

- Le programme PFA<sup>MC</sup>
- Le programme de qualification du permis d'assurance-vie (PQPAV)
- Le Cours des fonds d'investissement canadiens

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaire distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 6) L'IFIC et la formation

- *IFSE.ca (suite)*
- *Conférences et forums*

Les autorités réglementaires du secteur de l'assurance ont établi à l'échelle du Canada de nouvelles normes de compétence relatives à l'octroi du permis d'agent d'assurance-vie. Il s'agit du programme de qualification du permis d'assurance-vie (PQPAV) qui remplace les niveaux I et II du régime de délivrance des permis. En collaboration avec le *Peel Institute of Applied Finance*, l'IFIC a reçu des instances provinciales de réglementation l'autorisation d'offrir ce cours obligatoire menant à l'obtention du permis d'agent d'assurance-vie. Cette initiative cadre bien avec la vaste expérience de l'IFIC qui offre depuis de nombreuses années des cours aux personnes désireuses de travailler dans les secteurs de l'assurance et des services financiers.


En 2003, l'IFIC a commencé à donner une formation en assurance. Le nouveau programme PQPAV sur le Web<sup>MC</sup> a connu un franc succès dès son lancement.

Nous nous sommes aussi exclusivement associés à un *réseau de partenaires académiques* regroupant plus de 50 collèges et universités d'un bout à l'autre du Canada

qui utiliseront nos programmes et notre portail Internet pour en dispenser des versions en classe.

De plus, nous offrons des programmes de *formation continue* qui vous permettent de tenir à jour vos connaissances professionnelles nécessaires à la poursuite de votre carrière (ces programmes sont offerts en anglais seulement).

Les membres de l'IFIC peuvent tirer parti des avantages du nouveau programme *Formation du personnel Plus<sup>MC</sup>*, qui prévoit un système de tutorat accéléré pour vous permettre d'obtenir les résultats désirés lorsque vous en avez le plus besoin.

L'ICPF n'est pas autorisé à accorder le titre PFA<sup>MC</sup> ou planificateur financier agréé<sup>MC</sup>. Le droit d'utiliser la désignation PFA, planificateur financier agréé ou  est accordé uniquement dans le cadre d'une licence par le Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers (CRSPF) aux personnes qui ont suivi les cours exigés et réussi l'examen uniformisé du CRSPF, qui possèdent l'expérience requise et qui ont accepté de se conformer au code de déontologie du CRSPF.



## 6) L'IFIC et la formation

● IFSE.ca

● Conférences et forums

### Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

Les conférences et forums de l'IFIC sont reconnus pour contribuer au développement professionnel des participants en les renseignant sur l'actualité, les tendances et les perspectives de notre secteur d'activité en constante évolution. La participation à l'un de nos forums est une occasion unique d'établir des liens avec des collègues et des clients, d'ouvrir les voies de la communication, d'apprendre et de partager ses idées.

Maintenant à sa 18<sup>e</sup> édition, la Conférence annuelle de l'IFIC est reconnue comme l'événement par excellence du secteur des fonds d'investissement canadiens. Grâce aux séances de formation sur la conformité, l'exploitation, le leadership et le marketing, les participants peuvent personnaliser leur programme afin de tirer le maximum de leur perfectionnement professionnel.

La Conférence annuelle de 2003, qui s'est tenue du 9 au 11 septembre 2003, présentait une brochette de conférenciers-invités, experts dans leur domaine. L'exposé de Nicholas Boothman portait sur la façon de vous faire aimer en 90 secondes ou moins; le spécialiste en prospective, Richard Worzel, a présenté l'avenir des services financiers; l'économiste Lloyd C. Atkinson s'est entretenu sur le dollar, l'économie et les marchés financiers et Donald Cooper nous a expliqué les 10 choses que nous devons absolument savoir au sujet de nos clients, des affaires et de la vie. En tout, plus de 600 participants, de tous les échelons de l'industrie, ont profité de cette excellente occasion de perfectionnement et de réseautage.

En 2002, l'IFIC a reconnu l'émergence des fonds de couverture en tant que produit de placement de rechange et la croissance de sa popularité auprès des investisseurs. Nous avons réagi en organisant le *Hedge Fund Forum* le 23 novembre 2003, en collaboration avec CanadaHedgeWatch. Maintenant à sa deuxième édition, le *Hedge Fund Forum* est devenu un événement annuel.

Comme il a été mentionné précédemment, la phase finale de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004. En réponse aux demandes de renseignements des membres au sujet de sa mise en application, l'IFIC a organisé le *Privacy Forum* le 19 janvier 2004.

Le *Mutual Fund Forum*, un événement bien connu réservé aux membres seulement, s'est déroulé le 8 mars 2004. Tom Hockin, président et chef de la direction de l'IFIC, a invité les participants à réfléchir sur les stratégies adaptées à notre secteur d'activité vieillissant.

La première conférence du Conseil des fonds d'investissement du Québec a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril à Montréal. Cette activité dynamique qui s'est déroulée en français a attiré 206 représentants du secteur d'activités provenant d'un peu partout au Québec. Reconnu comme un succès retentissant par tous les participants, cet événement s'ajoutera à notre liste annuelle d'activités de perfectionnement professionnel.



## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 6) L'IFIC et la formation

- IFSE.ca
- Conférences et forums (suite)

Comme toujours, l'IFIC a marqué le début du mois de l'éducation des investisseurs par la tenue de son populaire déjeuner annuel le 5 avril 2004 qui avait comme conférencier invité, David Brown, président du conseil d'administration de la CVMO, qui a donné un aperçu des principes de gouvernance des fonds communs de placement proposés par l'ACVM et a informé les participants du questionnement soutenu à l'endroit des pratiques opérationnelles portant sur les fonds communs de placement.

Le même jour, de l'autre côté du pays, le président et chef de la direction de l'IFIC, Tom Hockin, présentait aux membres de Vancouver l'évolution de notre secteur d'activité et des façons de maintenir notre succès.

Le troisième forum annuel sur la conformité qui s'est déroulé le 10 mai 2004 a été un succès. Ce forum intensif d'une journée, organisé par l'IFIC en collaboration avec l'*Association of Canadian Compliance Professionals*, portait sur les besoins spécifiques de perfectionnement professionnel des agents de conformité des cabinets.

Plus de 280 participants du secteur se sont réunis sur les verts du *Lionhead Golf & Country Club* pour le 13<sup>e</sup> tournoi de golf annuel de l'IFIC. Cet événement a

permis d'amasser 35 000 \$ versés à Centraide – sans contredit le grand gagnant de la journée.

Reconnaissant la demande accrue d'occasions de réseautage et de perfectionnement professionnel pointu, l'IFIC a besoin de votre appui pour étendre son répertoire d'événements annuels. Les membres sont invités à communiquer avec Donna B. Klein, directrice, Services aux membres, pour partager leurs idées et suggestions de développement professionnel.

Pour vous tenir au courant de toutes les conférences et forums offerts par l'IFIC au cours des mois à venir, consultez le site Web régulièrement au [http://www.myinvestmentfunds.ca/ific\\_events/index.asp](http://www.myinvestmentfunds.ca/ific_events/index.asp).

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 7) Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF

### NOUVEAU

**Cours des opérations sur fonds d'investissement canadiens :** Développé en 1995, ce cours présente une discussion approfondie des procédures administratives et opérationnelles qui s'effectuent lors de l'achat ou le rachat par l'investisseur de parts de fonds communs de placement au Canada. Ce cours a été produit à l'intention des représentants en épargne collective, des administrateurs de cabinets, ainsi qu'à celle du personnel de gestion de fonds. Ce cours contient des annexes détaillées et des questions de révision, un glossaire et un exemple d'examen.

**Examen du directeur de succursale :** L'examen du directeur de succursale a été développé pour faire en sorte que les directeurs de succursales connaissent les règlements, les politiques et les pratiques de l'industrie pour qu'ils soient en mesure d'exécuter les tâches relatives à leurs responsabilités de supervision et à leurs obligations de conformité prévues par la commission des valeurs mobilières de leur juridiction.


**Cours des fonds d'investissement canadiens :** Le CFIC est un cours sans pareil dans l'industrie. À l'intérieur de ce cours, les apprenants obtiendront les informations et exercices relatifs à leur travail comme représentant en fonds communs de placement. La séquence de formation se modèle sur le processus qui sera suivi la plupart du temps avec les clients. Notre but n'est pas seulement de présenter les connaissances nécessaires à leur rôle mais aussi de leur donner l'opportunité d'analyser des études de cas et mettre leurs connaissances en pratique. À la fin du cours, les étudiants auront maîtrisé la base leur permettant de devenir représentants en épargne collective.

## 8) Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC

### Table des matières

- 1 Message du président – Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ) – Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004 de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004 du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

#### Légende

 = L'homologation par l'IFIC sous forme de libellé spécial ou de sceau d'approbation est offerte aux membres adhérant aux lignes directrices de l'IFIC

**Fr.** = Document disponible en français

**Nouveau cette année!** = Nouvelle publication depuis le rapport annuel de l'IFIC de 2003

**L'IFIC joue un rôle de chef de file** en établissant les normes du secteur d'activité, en fournissant des directives et des pratiques normalisées sous forme de différents codes, directives et bulletins. Ces documents sont élaborés par des experts de l'industrie au sein des comités et des groupes de travail de l'IFIC et sont publiés suite au processus de consultation auprès des membres.

**À venir : Manuel en ligne de l'IFIC sur la gestion des risques et la conformité législative à l'intention des sociétés de fonds communs de placement** Ce document remplacera le guide pratique de conformité pour les sociétés de fonds communs de placement. Un manuel en ligne similaire sera élaboré pour les cabinets en fonds communs de placement. Des précisions vous seront communiquées au cours de l'année.

**Code de pratique des membres de l'IFIC **Fr.**** : Rappel des responsabilités des membres de l'IFIC à l'égard des clients et des porteurs de parts.



Les membres doivent se conformer au Code de pratique qui peut être mis à la disposition des clients existants et potentiels.

### Codes de déontologie :

**Lignes directrices du Code de déontologie des gestionnaires (révisé en mars 1998)** : Directives qui doivent être suivies par les employés, les dirigeants et les administrateurs d'une société membres de l'IFIC afin d'assurer le maintien de normes élevées en matière de conduite.

**Lignes directrices du Code de déontologie des distributeurs au détail (mis à jour en mars 2003)** : Directives qui doivent être suivies par les employés, les représentants autorisés, les dirigeants et les administrateurs d'un cabinet membre de l'IFIC afin d'assurer le maintien de normes élevées en matière de conduite.

**Code de déontologie modèle sur les opérations personnelles (mai 1998) **Fr.**** : Lignes directrices recommandées en matière d'investissement personnel à l'intention des personnes responsables des décisions de placement dans des code fonds des placement et des employés ayant accès aux renseignements sur ces placements.

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 8) Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC (suite)

### Opérations transfrontalières (Canada – États-Unis) liées aux comptes de retraite canadiens :

*Servir les clients résidant aux États-Unis – Guide de l'IFIC à l'intention des courtiers et sociétés de fonds communs de placement (février 2002) :* Guide destiné à aider les cabinets et les sociétés de fonds communs à comprendre la réglementation de chaque état américain pour les opérations portant sur les fonds enregistrés des clients résidant aux États-Unis.

### Commerce électronique et gestion de documents électroniques :

*Programme de gestion d'images (mars 1998)*  
Fr. : Directives pour réduire la consommation de papier grâce à l'utilisation du scanner.

*Sites Internet – Enjeux et meilleures pratiques (avril 2000) :* Recommandations sur les enjeux juridiques et non juridiques liés à l'exploitation de sites Internet par les membres de l'IFIC.

### Lignes directrices sur les opérations :

*Ouverture de compte – Formulaire de demande standard de l'IFIC (2002)* Fr. : Formulaire standard (à l'intention des cabinets) qui peut être imprimé et personnalisé par les sociétés de fonds.

*Rachat – Formulaire de rachat REEE (septembre 2002)* Fr. : Un formulaire standard de demande de rachat des REEE.

*Relevés de compte – Bulletin n° 21 de l'IFIC, Taux de rendement personnels (2000) :* Description d'une méthodologie et de pratiques acceptables pour les participants de l'industrie qui souhaitent établir des relevés de taux de rendement personnels.



La mention suivante peut être indiquée sur les relevés de taux de rendement personnels utilisant la méthodologie recommandée : « Vos taux de rendements personnels ont été calculés en utilisant la [indiquer la méthodologie] recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada. »

*Transferts de comptes – Autorisation de transfert de placements enregistrés (1997-1998)*  
Fr. : Ensemble de lignes directrices et de formulaires élaborés pour uniformiser le traitement rapide des comptes enregistrés.

## 8) Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC (suite)

### Table des matières

- 1 Message du président – Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ) – Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004 de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004 du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

**Transferts de comptes – Lettre d'autorisation de transfert en bloc (révisé en mars 2003) Fr.** : Document visant à uniformiser le transfert de comptes multiples entre les membres expéditeurs et destinataires.

**Transferts de comptes – Formulaire et directives relatives à l'entente d'immobilisation (1999)** : Les membres peuvent utiliser ce formulaire pour réduire les délais de traitement des transferts de comptes enregistrés avec immobilisation des fonds.

**Transferts de comptes – Formulaire et lignes directrices relatives à l'historique du compte REEE (septembre 2000)** : Document conçu pour aider les promoteurs de REEE à adopter les formulaires normalisés afin de faciliter les transferts entre comptes.

**Nouveau cette année! Règlement de succession – Formulaires de demande de règlement de succession pour les successions homologuées, non homologuées et non testamentaires (Annexes A et B) (mai 2004)** : Deux formulaires distincts à utiliser pour le transfert et/ou le rachat d'investissements dans des fonds communs de placement lors du règlement de succession des investisseurs décédés. Utilisable dans toutes les provinces et territoires, sauf au Québec.

**Nouveau cette année! Règlement de succession – Exigences en matière de présentation de documents par type de compte (2004)** : Ce tableau indique les pièces justificatives nécessaires au règlement de la succession d'investisseurs décédés, selon le type de compte. Applicable dans toutes les provinces et territoires, sauf au Québec.

**Traitement des ordres – Ordres directs de l'investisseur – Guide des meilleures pratiques de l'IFIC à l'intention des sociétés de fonds communs de placement (juin 2002)** : Procédure suggérée aux sociétés de fonds communs de placement lors du traitement d'un ordre reçu directement d'un investisseur.

**Traitement des ordres – Guide des meilleures pratiques de l'IFIC sur le traitement des opérations au cours des 60 premiers jours (dernier numéro en novembre 2003 pour les 60 premiers jours de 2004) Fr.** : Directives à l'intention des sociétés qui reçoivent des cotisations avant l'expiration de la période de 60 jours fixée par l'ARC et clarifier les opérations.



## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004 de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004 du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 8) Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC (suite)

**Traitement des ordres – Formulaire et lignes directrices relatives à l'autorisation limitée (2002) Fr.** : Formulaire et directives connexes élaborés à l'intention des investisseurs qui souhaitent donner à leur cabinet/représentant une autorisation limitée à l'égard de leurs comptes.

**Traitement des ordres – Droits de retrait et de résiliation – Bulletin des meilleures pratiques de l'IFIC (mars 1998)** : Sommaire des obligations de remettre un prospectus et des attestations de transaction et des meilleures pratiques pour s'acquitter de ces obligations.

**Traitement des ordres – Norme canadienne 81-102, Parties 9 et 10 – Guide des meilleures pratiques de l'IFIC (avril 2000)** : Guide destiné à préciser l'interprétation et l'application des dispositions des parties 9 et 10 de la NC 81-102 portant sur le traitement des ordres d'achat et de rachat.

### Évaluation :

**Bulletin n° 22 de l'IFIC – Correction des erreurs de la VANPA (2000)** : Conseils relatifs aux obligations fiduciaires des sociétés de fonds communs au sujet des écarts relatifs au calcul de la VANPA d'un fonds d'investissement.

**Bulletin n° 23 de l'IFIC – Établissement de la juste valeur des titres en portefeuille (2001-2002) Fr.** : Document pour aider et identifier les circonstances où l'évaluation de certains titres doit se faire à sa juste valeur.

**Nouveau cette année!** *Lignes directrices de l'IFIC sur l'évaluation de portefeuille (2004)* : Conseils sur l'évaluation des titres en portefeuille.

### Confidentialité :

*Code de confidentialité de l'IFIC (2000)* : Document portant sur la façon dont les membres de l'IFIC recueillent, utilisent, communiquent et protègent les renseignements personnels des clients, et le droit d'accès des clients à leurs renseignements personnels.



Les membres qui se conforment à ce code se voient accorder le droit d'utiliser le sceau d'approbation de l'IFIC.

### Recyclage des produits de la criminalité et financement des activités terroristes :

*Recyclage des produits de la criminalité et financement des activités terroristes : Détection et dissuasion – Guide de l'IFIC (révisé en décembre)* : Conçu pour aider les membres de l'IFIC à se conformer à leurs obligations dans le cadre de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Le guide peut également être utilisé comme outil de référence dans le cadre de l'élaboration de documents détaillés sur les politiques et procédures propres à la société.

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaire distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 8) Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC (suite)

**Nouveau cette année!** *Recyclage des produits de la criminalité et financement...Bulletin consolidé de l'IFIC (mis à jour en octobre 2003) :* Utilisé conjointement avec le Guide de l'IFIC, le bulletin inclut des questions des membres, ainsi que des précisions de FINTRAC sur la loi.

### Gestion des risques :

*Guide de planification de la reprise des activités (juin 1995) :* Conçu pour aider les sociétés de fonds communs de placement à poursuivre leurs activités en cas de désastre.

*Guide de correction des erreurs (Phase 1, 1999; Phase 2, 2002) :* Guide décrivant les erreurs liées aux opérations et proposant un processus pour effectuer les redressements nécessaires.

### Conformité en matière de communications publicitaires :

*Bulletin consolidé de l'IFIC sur les pratiques commerciales consolidées (révisé en juillet 2002) :* Indications données aux membres de l'IFIC quant à l'interprétation et à l'application des règles contenues à l'article 15 de la Norme canadienne 81-102.

*Lignes directrices et aide-mémoire sur les communications publicitaires sur les fonds communs de placement (2002) :* Document destiné aux responsables de l'élaboration du matériel publicitaire afin de se conformer aux exigences réglementaires.

*Lignes directrices sur les communications publicitaires à l'intention des sites Internet (octobre 2001) :* Outil pour aider les intervenants du secteur à relever les défis que présentent les communications sur les sites Internet.

*Lignes directrices sur l'utilisation de notes, de classements et de témoignages dans les communications publicitaires sur les fonds communs de placement (avril 2003) :* Suggestion des meilleures pratiques en ce qui a trait à l'utilisation de notes, de classements et de témoignages dans les communications publicitaires sur les fonds communs de placement.

### Conformité en matière de pratiques de vente :

*Bulletin de l'IFIC sur les meilleures pratiques en matière de publicité à frais partagés (révisé en septembre 2002) :* Explication des pratiques de vente et de marketing et interprétation de la Norme canadienne 81-105.

*Publicité à frais partagés – Guide des meilleures pratiques de l'IFIC (décembre 2001) :* Guide visant à aider les membres à déterminer si une communication publicitaire répond aux exigences relatives à la publicité à frais partagés de la Norme canadienne 81-105. Il aide les sociétés de fonds communs et les cabinets à mettre au point du matériel publicitaire conforme.

*Lignes directrices et formulaires de publicité à frais partagés (1999) [Fr.] :* Ensemble de directives et de formulaires visant à faciliter et à uniformiser les demandes de publicité à frais partagés dans le cadre de l'article 5.1 de la Norme canadienne 81-105.

## 9) Conseil d'administration 2003-2004 de l'IFIC

### Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004 de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004 du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ



Photo: © Teddy Melvin, 2003.

#### Rangée avant (de gauche à droite) :

Eric Grove	MRS inc.
Brenda Vince	RBC Investissements inc.
Blake Goldring	PREMIER VICE-PRÉSIDENT, Société de Gestion AGF Itée
W. Terrence Wright	PRÉSIDENT, Groupe Investors
Thomas A. Hockin	L'Institut des fonds d'investissement du Canada
Michel Fragasso	DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT, Capital Teraxis
Susan Han	Placements AIM Trimark
Michael Killeen	Fonds CI

#### Rangée arrière (de gauche à droite) :

Bernard Letendre	Fonds de placement Standard Life
Scott Sinclair	Aegon, Services aux courtiers
Steve Geist	Gestion de placements TD
Edgar Legzdins	BMO Fonds d'investissement
Robert Frances	Services en placements PEAK inc.
Steve Ellis	Assante Advisory Services (a quitté ses fonctions le 8 mars 2004)
George Aguiar	GP Capital Corporation

#### Absents de la photo :

Ted Cadsby	Placements CIBC (a quitté ses fonctions le 7 juin 2004)
Joseph Canavan	Assante Corporation
Ben Eggers	Fonds d'investissement Dynamique Itée
Don Ferris	Mawer Investment Management
Karen Fisher	Valeurs mobilières Scotia
David Goodman	Fonds d'investissement Dynamique Ltée (a quitté ses fonctions le 7 juin 2004)
Don Panchuk	Phillips, Hager & North
Thomas Rice	Rice Capital
Mary Taylor	Fidelity Investments
Larry Tomei	Placements CIBC



## 10) Conseil d'administration 2003-2004 du CFIQ



Photo: © 2003, Nancy Lessard

### Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

#### Rangée avant (de gauche à droite)

Éric Lapière	Groupe Investors
Robert Frances	Services en placements PEAK inc.
Pierre Hamel	Optimum Placements inc.
Joanne Vezina	PRÉSIDENTE SORTANTE, Gestion financière Talvest
Bernard Letendre	PRÉSIDENT, Fonds de placement Standard Life
Marc Dubuc	DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT, Fiducie Desjardins

#### Rangée arrière

Charles Guay	Placements Banque Nationale
Michel Fragasso	Capital Teraxis
Hon. Tom Hockin	VICE-PRÉSIDENT, L'Institut des fonds d'investissement du Canada
Gilles Vezina	Le Groupe Option Retraite

#### Absents de la photo

Michel Marcoux	Avantages Services Financiers
Normand Balthazard	Biocapital Mutual Fund Management inc.
Richard Boivin	Groupe financier Partenaires Cartier
Daniel Marceau	Investia Services Financiers inc.

## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

# 11) Comités de l'IFIC et du CFIQ

## Comité des conférences

Pat Dunwoody, président	International Financial Data Services Limited	Anthony Koves	Investment Planning Counsel of Canada
Theo Heldman	Placements AIM Trimark	Valerie Shaw	Corporation financière Mackenzie
Stuart Plummer	CIBC Mellon	Jackie Bizjak	Financière Manuvie
Richard Schuetz	Fonds d'investissement Dynamique Itée	Lesley Pascoe	Gestion de placements TD
Lesley Brown	Groupe Investors inc.	Naomi Andjelic Bartlett	Torys s.r.l.
Carolyn Horan	Informco inc.	(a quitté ses fonctions en juillet 2004)	AIC Itée
Melissa Kelman	Jones Heward Investment Counsel inc.	Joanne Currie	(a quitté ses fonctions en janvier 2004)

## Comité des cabinets

Glenn Butt, président	FundTrade Financial Corporation	Donald MacDonald	Groupe Investors
Scott Sinclair	Aegon, Services aux courtiers Canada inc.	Gary Legault	IPC Investment Corporation
Darcy Lake	BMO Fonds d'investissement inc.	Kim Maggiacomo	MRS inc.
Michael Holder	Borden, Ladner, Gervais, s.r.l.	John Kennedy	Fonds Banque Nationale
Murray Morton	Groupe financier Partenaires Cartier	Terry Ford	Services financiers Partenaires en planification
Michael Bean	CGI, Services bancaires et de placement	Gilles Bouillon	Groupe financier PEAK
Christopher Marrese	Clarica Investco inc.	Neelam Jolly	Rice Financial
Cheryl Shkurhan	Coast Capital Investments	Paul Ferrier	Valeurs mobilières Scotia inc.
Michael Préfontaine	Fiducie Desjardins	Jerry Beniuk	Gestion de placements TD
Garth Foster	Fasken Martineau Dumoulin s.r.l.	Daniella Dimitrov	Gestion de patrimoine Dundee
Sandra Kegie	FundEX Investments	(a quitté ses fonctions en mars 2004)	
		Malcolm Anderson	Rice Financial
		(a quitté ses fonctions en mai 2004)	



## Table des matières

- 1 Message du président  
– Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004 de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004 du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 11) Comités de l'IFIC et du CFIQ (suite)

### Comité de formation

Laura Hinton, présidente	Counsel Wealth Management	Anne Shields	International Financial Data Services (a quitté ses fonctions en sept. 2003)
Leena Malik	Société de Gestion AGF Itée	Raj Kothari	PricewaterhouseCoopers s.r.l. (a quitté ses fonctions en sept. 2003)
April Aandal	Assante	Anna Traczuk	Services d'investissement Quadrus (a quitté ses fonctions en sept. 2003)
Gelsie Casella	Groupe d'investissement Berkshire inc.	Tom Packwood	Banque Scotia (a quitté ses fonctions en sept. 2003)
Serge Cecchetto	Aegon Canada	Monica Robson	Gestion de placements TD inc. (a quitté ses fonctions en sept. 2003)
Paul Griffin	ING Canada	Robert White	Tradex Management inc. (a quitté ses fonctions en sept. 2003)
Michaela Koch	International Financial Data Services		
Sandra Shibata	Groupe Investors inc.		
Carol Johnson	Scotia Capital		
Steven Kelman	Steven G. Kelman & Associates		
Elizabeth Armstrong	BMO Nesbitt Burns (a quitté ses fonctions en sept. 2003)		
Ray Singh	Corporation FRI (a quitté ses fonctions en sept. 2003)		

### Comité des questions touchant les sociétés de fonds

Sian Brown, président	Financière Mackenzie	Reena S. Lalji	RBC Investissements inc.
Judy Goldring	Société de Gestion AGF Itée	Lino Cambone	Services financiers Scotia
Frances Lee	Placements AIM Trimark	Josie Pampena	Fonds communs Standard Life
Warren Collier	Barclays Global Investors	Jennifer Northcote	Stikeman Elliott s.r.l.
Carol Lynde	Brandes Investment Partners & Co.	Dawn Scott	Torys s.r.l.
Peter Moulson	Gestion d'actifs CIBC inc.	Laurie Davis	Brandes Investment Partners & Co. (a quitté ses fonctions en déc. 2003)
Mary Joyce Empensando	Fonds Clarington	Mark Pratt	RBC Investissements inc. (a quitté ses fonctions en mai 2004)
Peter Bowen	Fidelity Investments	Joanne Vezina	Gestion financière Talvest inc. (a quitté ses fonctions en janv. 2004)
Lisa Johnson	Placements Franklin Templeton	Lena Thibault	Gestion financière Talvest inc. (a quitté ses fonctions en mars 2004)
John Kaszel	Guardian Group de fonds		
Nigel Etherington	International Financial Data Services		
Alex Bodnar	Fonds communs Manuvie		
Stephen Fernandes	Fonds mutuels NordOuest		
John Black	Osler, Hoskin & Harcourt s.r.l.		
Barry Myers	PricewaterhouseCoopers s.r.l.		

## Table des matières

- 1** Message du président  
– Tom Hockin
- 2** Message du président du conseil  
d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3** Message du président du Conseil des fonds  
d'investissement du Québec (CFIQ) –  
Bernard Letendre
- 4** L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5** L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur  
fonds communs de placement
- 6** L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7** Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8** Liste des codes, directives et  
formulaires distribués par l'IFIC
- 9** Conseil d'administration 2003-2004  
de l'IFIC
- 10** Conseil d'administration 2003-2004  
du CFIQ
- 11** Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 11) Comités de l'IFIC et du CFIQ (suite)

### Comités des relations publiques

Kimberly Flood, présidente	Fidelity Investments	Barbara Axworthy	Groupe Investors inc.
Scott Edgington	Aegon, Services aux courtiers	Jeffrey Ray	Fonds communs Manuvie
Dwayne Dreger	Placements AIM Trimark	Ella Rebanks	Placements AIM Trimark
Frank Valicek	Placements Altamira	(a quitté ses fonctions en octobre 2003)	
Terri Oswald	Gestion d'actifs Assante Itée	Susan Yellin	Assante Advisory Services
Caroline Dabu	BMO Fonds d'investissement	(a quitté ses fonctions en juin 2004)	
Tracey Hooey	Fasken Martineau Dumoulin s.r.l.	Sylvia Kovesfalvi	Gestion d'actifs Assante Itée
Anne Lachance	Fleishman Hillard	(a quitté ses fonctions en juin 2004)	
David Hawkins	FundTrade Financial		
Jane Noonan	International Financial Data Services		

### Groupe de travail sur la fiscalité

Jamie Golombek, présidente	Placements AIM Trimark	John Lee	Investissements Manuvie
Judy Lai	Société de Gestion AGF Itée	Mitchell Thaw	Fasken Martineau & Dumoulin s.r.l.
David Sitarik	Gestion d'actifs Assante Itée	Christopher Anderson	Placements Franklin Templeton
Debbie Pearl-Weinberg	Placements CIBC inc.	Gary Green	Groupe Investors inc.
Ronald Wilson	Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l.	Nigel Johnston	McCarthy Tétrault s.r.l.
Hugh Chasmar	Deloitte & Touche s.r.l.	Laura White	PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Kevin Ng	Dundee Bancorp inc.	Thomas Lee	RBC Investissements inc.
		Mashkoor Munim	Unisen inc.

### Comité des communications

Marc Dubuc, co-président	Fiducie Desjardins	Gilles Vezina	Le Groupe Option Retraite
Pierre Hamel, co-président	Optimum Placements inc.	Michelina Borrelli	Placements Banque Nationale
Sylvie Coulombe	Clarica		

## Table des matières

- 1 Message du président – Tom Hockin
- 2 Message du président du conseil d'administration – W. Terrence Wright, c.r.
- 3 Message du président du Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ) – Bernard Letendre
- 4 L'IFIC et l'innovation
  - Modèle de traitement équitable
  - Modèle d'évaluation du portefeuille
  - Classification des risques des fonds
  - Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques
- 5 L'IFIC et la coordination
  - Gouvernance des fonds
  - Pratiques liées aux opérations sur fonds communs de placement
- 6 L'IFIC et la formation
  - IFSE.ca
  - Conférences et forums
- 7 Liste des cours de l'IFIC et de l'ICPF
- 8 Liste des codes, directives et formulaires distribués par l'IFIC
- 9 Conseil d'administration 2003-2004 de l'IFIC
- 10 Conseil d'administration 2003-2004 du CFIQ
- 11 Comités de l'IFIC et du CFIQ

## 11) Comités de l'IFIC et du CFIQ (suite)

### Forum de conformité des sociétés de fonds et des cabinets

Frédéric Belleau, président	Groupe financier Performa Itée	Shamshad Khan	Placements Manuvie Internationale Itée
Christiane Vachon	Placements AIM Trimark	Renée Piette	Fonds Banque Nationale
Nancy Lachance	Groupe financier Partenaires Cartier	François Vaillancourt	Optifund Investments inc.
Gérard Chagnon	Fédération des Caisses Desjardins du Québec	Helen Timotheatos	Partenaires en planification Services financiers Itée
Constance Comte Boucher	Services financiers iForum inc.	Jean-Marc Prud'homme	Services en placements PEAK inc.
Yves-Dominique Vachon	Investia Services Financiers inc.	Élizabeth Manoukian	Services d'investissement Quadrus Itée
Laura Iadiseria	Banque Laurentienne du Canada	Ann David	RBC Investissement
		Léna Thibault	Gestion financière Talvest

### Comité des opérations et de l'administration

Josie Pampena, présidente	Standard Life	Marie-Line Boutin	Optifund Investments inc.
Marie-Josée Gagnon	Avantages services financiers	Serge Sigouin	Services en placements PEAK inc.
Lynda Grenier	Fiducie Desjardins	Ken Malin	Groupe financier Performa Itée
Carmela Abandonato	Services financiers iForum inc.	Élise Bourret	Standard Life
Luc Cournoyer	Investissements BBA inc.	Vincent Bruzzese	Gestion financière Talvest
Marie-Ève Guilbault	Banque Laurentienne du Canada		

### Comité de réglementation

Michel Fragasso, président	Capital Teraxis	Assunta Di Lorenzo	Fraser Milner Casgrain s.r.l.
Roderick Darroch Elliot	Borden Ladner Gervais	Éric Lapierre	Groupe Investors inc.
Jean-Sébastien Proulx	Groupe financier Partenaires Cartier	Éric René	Banque Laurentienne du Canada
Pierre-Yves Châtillon	Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.	Frédéric Belleau	Groupe financier Performa Itée
Gérard Chagnon	Fédération des caisses Desjardins du Québec	Julie Blais	TAL Gestion globale d'actifs

### Comité de distribution

Michel Marcoux, président	Avantages Services financiers	Nicolas Milette	Placements Banque Nationale
Francine Lafèche	Fiducie Desjardins	Stéphane Langlois	Optimum Placements
Henri-Julien Chartrand	Investia Services Financiers inc.	Sophie Fauteux	RBC Investissements

